

Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 43 (1914)

Heft: 11

Rubrik: Chronique scolaire

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 15.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHRONIQUE SCOLAIRE

Fribourg. — Les membres de la Société fribourgeoise d'éducation se sont réunis le 28 mai en assemblée générale annuelle. Le lieu de réunion était, pour cette année, la pittoresque cité, capitale du district de la Broye. Nous donnerons la prochaine fois un compte rendu de cette réunion, en nous attachant surtout aux faits non relatés dans les journaux. En attendant, nous indiquons par ordre chronologique et d'après une liste que M. l'Inspecteur Perriard nous a transmise, les lieux des réunions annuelles depuis l'année 1892 : 1892, à Estavayer ; 1893, à Morat ; 1894, à Romont ; 1895, à Gruyères ; 1896, à Genève ; 1897, à Châtel-St-Denis ; 1898, à Guin ; 1899, à Fribourg ; 1900, à Estavayer ; 1901, à Cressier ; 1902, à Romont ; 1903, à Broc ; 1904, à Châtel-St-Denis ; 1905, à Guin ; 1906, à Fribourg ; 1907, à Estavayer ; 1908, à Fribourg ; 1909, à Romont ; 1910, à Bulle ; 1911, à Châtel-St-Denis ; 1912, à Guin ; 1913, à Fribourg ; 1914, à Estavayer.

Suisse. — Nous avons annoncé que les « Etrences helvétiques » ont organisé un concours de dessin comprenant deux catégories : la première destinée aux fillettes et jeunes filles jusqu'à l'âge de 18 ans ; la seconde réservée aux garçons, jeunes gens, apprentis et élèves des écoles professionnelles jusqu'à l'âge de 18 ans. Afin de permettre à l'enfant de mettre à contribution toutes les facultés qui constituent l'essence même du dessin, les organisateurs du concours ont imposé trois sujets divers : dessin d'imitation, composition faite au moyen du dessin précédent, et dessin de fantaisie. La participation au concours a dépassé toute attente : il y a eu 483 concurrents de toutes les parties de la Suisse, qui ont présenté au jury de spécialistes nommé par l'« Œuvre » 1,450 dessins. Les « Etrences helvétiques » nous apportent les résultats de cette joute, ainsi que quelques-uns des meilleurs dessins parvenus au jury. Il n'y a eu qu'un premier prix. Un deuxième prix a été décerné à M^{lle} C. Peronne, 16 ans, avenue de Beauregard, 13. Parmi les lauréats se trouvent quelques noms d'élèves fribourgeois. Signalons M^{lle} Anna Haas, Fribourg, 16 ans, 3^{me} prix ; M^{lle} Marguerite Brügger, Fribourg, 13 ans, 3^{me} prix ; M^{lle} Elisa Baumann, Bulle, 17 ans, 3^{me} prix. Dans la catégorie des garçons, D. Marius, Lully, 12 ans, a obtenu un 3^{me} prix, et Joseph Kohler, de Lully également, 11 ans, ainsi que Paul Pasquier, Bulle, 14 ans, ont obtenu une mention.

— La direction de la crémèrie adjointe au groupe de l'industrie laitière a pris des mesures spéciales en vue de fournir aux écoles qui visiteront l'Exposition nationale, ouverte à Berne, le 15 mai, une alimentation substantielle et à bon marché. Elle ne prend aucun bénéfice sur ces repas composés de laitage, de farineux et d'aliments aux œufs. Elle demande que les membres du corps enseignant l'avertissent quelques jours à l'avance de leur visite et que celle-ci ait lieu, si possible, dans le courant de mai ou de juin. Elle prie également d'indiquer le nombre des élèves et le genre de repas qu'on désire.

— Du 7 au 12 septembre, aura lieu à Berne un congrès international qui intéresse la pédagogie. Les travaux et les rapports qui seront présentés traiteront de la psychologie et des branches annexes à cette partie de la philosophie, comme la neurologie et la psychiatrie.

France. — Le recrutement du personnel de l'enseignement primaire officiel est toujours difficile. Au cours de la période allant de 1907 à 1912, il a été fait en moyenne 5,858 nominations de maîtres et de maîtresses, dont 2,268 ne sortaient pas des Ecoles normales et dont 1,152 ne possédaient que le brevet élémentaire. La proportion pour les instituteurs seuls est encore plus défavorable. Il en faut environ 2,500 par an ; et cependant les Ecoles normales n'en fournissent que 1,500 à 1,600 ; les autres sont pris un peu partout, au petit bonheur : ce qui a fait dire à M. Veber dans son rapport pour le budget : « L'Ecole laïque aurait besoin d'être défendue contre cette invasion de jeunes gens sans vocation et sans culture. Il ne semble pas que le relèvement des traitements ait sérieusement influé sur le chiffre des candidats aux Ecoles normales. Ils étaient bien, pour 1913, en augmentation de 145 sur l'effectif de 1912 ; mais beaucoup d'inscrits ont fait défaut le jour du concours, parce que dans l'intervalle, ils avaient réussi à d'autres examens, ouvrant des carrières plus avantageuses que l'enseignement public. Il y eut un déchet de 14 % ; des 3,837 qui s'étaient annoncés, 3,314 jeunes gens seulement se présentèrent le jour de l'examen.

Allemagne. — Le 1^{er} avril 1913, il y avait, en Alsace-Lorraine, 2,841 écoles publiques comprenant 5,881 classes pour 258,757 enfants. 2,336 de ces écoles, avec 4,541 classes et 200,676 enfants, étaient catholiques ; 404, avec 923 classes et 42,514 enfants, étaient protestantes ; 44, avec 47 classes et 1,118 élèves, étaient israélites ; 57, avec 370 classes et

14,449 élèves, de confessions mélangées. Les écoles de garçons comprenaient 78,463 élèves ; les écoles de filles, 68,667, et les écoles mixtes, visitées par filles et garçons, 111,627 élèves. Le personnel enseignant était composé de 5,925 personnes, dont 3,211 maîtres laïques, 1,321 maîtresses laïques, 17 maîtres religieux, 1,376 maîtresses religieuses. Les écoles privées sont en petit nombre : 69, pour 3,724 élèves. Les écoles complémentaires sont au nombre de 454, avec 14,000 élèves ; 397 de ces écoles sont réservées aux garçons, 54 aux filles ; 3 sont mixtes.

— La ville de Dresde vient d'accorder aux instituteurs et institutrices des écoles une augmentation d'environ 200 fr. par an en moyenne, pour les aider à supporter la hausse croissante de la cherté de la vie. Les instituteurs débutent maintenant à 1,700 marks plus 700 marks d'indemnité de logement et atteignent au bout de vingt-six ans 3,900 + 900 mks. Les institutrices commencent à 1,700 + 600 marks et atteignent au bout de quatorze ans 3,000 + 600 marks.

— La Fédération des maîtres allemands s'est sensiblement développée en 1912. Malgré la démission de 185 membres, le total des adhérents s'est élevé de 2,900, soit 126,162 membres au total et 2,916 organisations. Ces dernières possédaient dans leur ensemble un capital de 16 millions de marks pour toutes œuvres d'assistance mutuelle et distribuèrent à leurs adhérents malades 1,400,000 marks. Cette année, à l'occasion du jubilé de l'empereur, une souscription a été ouverte en vue de réunir un million de marks pour couvrir les frais d'un sanatorium pour instituteurs tuberculeux.

— Un fort mouvement s'est dessiné à Hambourg, comme à Francfort, en faveur de la suppression des classes primaires des écoles secondaires et pour la fréquentation obligatoire de l'école communale par tous les enfants, à quelque milieu social qu'ils appartiennent. A propos de la création d'une nouvelle école secondaire, l'assemblée des bourgeois n'a voté le maintien des classes primaires que par 8 voix de majorité : 80 voix contre 72. Le corps enseignant comptait d'ailleurs bien obtenir une majorité en faveur de la suppression de ces classes et il considère ce vote comme une regrettable défaite due à la défection de quelques députés de gauche.

